

4^e Enduro Des Cigogneaux

AU PAYS DE DAMVILLERS A ECUREY

Coupe GRAND EST Jeune

RAPPEL REGLEMENTATION :

Pour l'enduro Jeune d'Ecurey, **les équipements obligatoires seront les mêmes qu'en compétition DH Jeune, à savoir :**

- Casque intégrale
- Protection dorsale
- Genouillères et gants longs

Epreuve ouverte aux licenciés (FFC, Ufolep, FSGT) ainsi qu'aux **non licenciés Minimes et Benjamins.**

Catégories autorisées : Minimes (né en 2003-2004), Benjamin (2005-2006) et Pupille FFC uniquement (2007-2008).

Inscriptions : 12€, par internet sur le lien suivant :

<http://www.vtt-club-saint-symphorien.fr/categorie-produit/evenement/enduro-erec-2017/ecurey2017/>

Programme :

- 13h Retrait des dossards à la Salle des Fêtes d'Ecurey en Verdunois – 5 Rue Chaussée
Prévoir une caution de 70€ pour le système de chronométrage
- 14h Départ vers la spéciale.
1 descente à faire 3 fois.
- 17h30 Remise des prix à la Salle des Fêtes

Info inscription : Julien 06.64.79.25.82

Info diverses : saverduncyclisme@orange.fr

**Les parents reconnaissent avoir pris connaissance du règlement, et autorisent leur enfant à participer à l'enduro des cigognes et déchargent les organisateurs de la manifestation, de toute responsabilité en cas d'accident*

REGLEMENTATION ENDURO JEUNES

1 - CARACTÉRISTIQUES :

1.1 - Le parcours suffisamment technique privilégiera l'adresse et non la vitesse. Il ne comportera aucun obstacle abrupt nécessitant un franchissement aérien obligatoire.

1.2 - La distance du tracé sera identiques pour toutes les catégories.

2 - ORDRE DE DÉPART :

Il s'effectuera par catégorie, minimes puis benjamins puis pupilles

3 - ÉQUIPEMENT et MATERIEL :

3.1 - L'ensemble des participants, coureurs et encadrement, devront disposer des équipements suivants:

- Casque intégral d'origine.
- Protection dorsale couvrant l'intégralité de la colonne vertébrale depuis les reins jusqu'au bas de la nuque.
- Manches longues, gants longs.
- Coudières et genouillères.
- Protège-tibias ou jambières complètes.

3.2 - Le port du casque est obligatoire sur les liaisons également

3.3 - Aucune partie du corps (membres inférieurs ou supérieurs) ne laisse voir la peau apparente ; manches longues, gants longs et pantalons.

3.4 - Les embouts de guidon doivent être démontés, les cintres doivent être bouchés.

4 - VÉRIFICATIONS :

Le port de ces équipements sera contrôlé par des commissaires de courses au sommet avant le départ qui n'autoriseront le départ qu'aux pilotes présentant un équipement réglementaire.

5 - COURSE :

- Le classement s'effectue en totalisant les temps de chaque spéciale.
- Aucun essai, ni reconnaissance ne sont autorisés pendant l'épreuve.
- Les départs se feront toutes les 15 secondes.
- Un concurrent rattrapé devra céder le passage.
- Tout concurrent devra respecter le parcours dans son intégralité.

*En conformité avec la réglementation fédérale de DH jeune,
L'équipe du SA Verdun Cyclisme*

